

Office des Sports et Loisirs de Montrond les Bains

Compte Rendu Conseil d'Administration du 15 octobre 2021

Document validé par le Président et le Directeur de l'OSL

Participants	Membres du Conseil d'Administration OSL	Présents
	Philippe DI NOTA - Président de l'OSL	X
	Frédéric MARCON - Directeur de l'OSL	X
	Alix Mermet Burnet - Alternant OSL	X
	Fraternelle Gymnastique - PierreYves Seon	X
	Jouvencelle Gymnastique – Chantal Germain et MarieAndré Gerin	X
	Judo club – Frédéric Briaut	X
	Fraternelle Basket – Sophie RondePierre	X
	Tennis de Table Montrondais - Guy BEAU	X
	Tennis Montrond – Bernard Boureille	X
	Randonneurs Montrondais – Thierry GAUCHET	X
	Club des Amis du Chien Du Forez - Pierre ORTIZ	Excusé
	La Gaule - Julien TAILHARDAS	X
	Etoile Sportive Montrond (ESM) Football – Christelle RIBES et Patrick WARIN	X
	Boules montrondaises - Paul PITAVALL	Excusé
	USEP - Jean Michel GONNET-LEARD	Excusé
	Association Sportive Collège-Lycée - Mickaël CAMBISE	Excusé
	MJC – David Cerizier	X
	Karaté - Sylvie LAFFONT	X
	Badminton – Dominique RIVOIRE	X
	Union Cycliste Forez 42 - François GRANDJEAN	X
	Claude GERBAUD - Adjoint à la jeunesse, aux sports et la vie associative - Mairie	X
Invités	Nouchine CADILLAT-MAHINTACH - « La Tribune le Progrès » Rodolphe MONTAGNIER - « Le Pays »	
Rédacteur CR	Sylvie Laffont - Secrétaire de l'OSL	
Diffusion	Membres du CA + Présidents associations + Mairie + OSL + Presse	

L'ODJ a été adressé préalablement aux participants

La réunion se tient en présentiel

➤ Accueil et mot du Président / Philippe.

Le Président Philippe Di Nota remercie les membres de leur présence et déclare l'ouverture de la réunion.

50 ans de l'OSL : l'organisation sur l'année 2022 de divers événements nécessite la constitution d'une Commission dédiée. Cette commission aura pour rôle de mettre en place la feuille de route des animations, en s'appuyant sur la trame proposée par le bureau de l'OSL. Elle orchestre les animations, les budgétisera et les fera vivre, en sollicitant toutes les associations. Une demande de

subvention sera faite auprès de la Mairie (1^{ère} présentation faite et avec un accueil positif).

Les volontaires pour la Commission sont : Sylvie Laffont (karaté), David Cerizier (MJC), Guy Beau (TTM), Chantal Germain (La Jouvencelle), Christelle Ribes (ESM), bénévole de la Frat Gym à confirmer.

Les volontaires pourront nommer des personnes les représentant selon leurs disponibilités et en fonction des compétences nécessaires. Une ou deux « responsables » de commission seront à nommer pour planifier les réunions.

L'intégration de volontaires en cours d'année sera possible, du fait du planning des animations (commission évolutive).

➤ **Rappel Dates des prochains CA**

CA à venir (heure de début 20h) : 3 décembre ; 7 janvier ; 4 mars ; 6 mai ; AG 10 juin ; 8 juillet

➤ **Présentation Enveloppe matériels**

Frédéric présente la répartition des demandes des clubs → L'intégralité des demandes peuvent être traitées, au delta des % de participation par association.

% de participation de cette année : 10% 20% 50%

2399€ seront pris sur l'enveloppe « Joa », 7490€ sur l'enveloppe Mairie dédiée au matériel, et 1868 € restant financés par les clubs.

Les clubs doivent faire passer le chèque ou virement ce week-end du 17/10 (paiement à l'osl).

L'OSL transmet les devis lundi 18/10 en comptabilité de la Mairie, pour commande aux fournisseurs, pour les associations (Frat Gym, Gaule F, Basket, Randonneurs, Badminton, ESM, Jouvencelle, MJC).

L'OSL passe commande pour les 3 associations restantes (UCF42 / TTM / Tennis).

➤ **Présentation Enveloppe subventions fonctionnement**

Frédéric présente la répartition des subventions de fonctionnement.

Rappel : les associations rendent le dossier de demande. L'osl (Frédéric et Philippe) rentre les données brutes dans la fiche de calcul du nombre de points.

La valeur du point est calculée par la division de l'enveloppe (28120€) par le nombre de points cumulés de toutes les associations (11589,5 points sur le calcul du 15/10/21).

La répartition de la subvention sera transmise lundi 18/10 à la Mairie, pour validation en Conseil Municipal (prochain CM le 9/11/21).

La Mairie versera ensuite directement les subventions à chaque Association.

➤ **Enveloppe No3/4 JOA (Bilan intermédiaire au 15 octobre)**

Frédéric présente la répartition de l'enveloppe JOA Casino no3/4, dont l'échéance est au 31 octobre.

« Conventions Joa animation » : l'OSL rappelle que 50% de la subvention initialement perçue sera versée aux clubs qui touchaient déjà une subvention. Sous réserve de rendre une fiche projet d'ici le 31

octobre 2021. Clubs concernés : ESM ; Frat Gym ; Frat Basket ; Tennis ; Boules ; UCF42 ; TTM.

ESM a remis son dossier ce soir, pour récupération des 750€ prévus.
TCM et Frat Gym ont reçu leur versement de 50%. Soit 1750€ versés.

La Frat Gym a déposé 3 dossiers complémentaires, dont un inclus dans le cadre de fonctionnement de la semaine bleue → dossier retiré de l'enveloppe Joa et intégré dans celui de la Semaine bleue.

Les 2 autres dossiers représentant 1750€ de demande :

- Animation, au parc, de découverte de la gym, ouverte à tous (250€) ;
- Demande de soutien de la section Gym Adulte / animation supplémentaire autour de ce thème (1500€).

UCF42 travaille actuellement sur la dépose de dossier.

Le TTM a transmis un dossier début juillet, a priori non pris en compte et à renvoyer.

Proposition : le reliquat éventuel de l'enveloppe JOA sera attribué au projet des 50 ans OSL (6000€).

Décision : Vote à l'unanimité de la proposition d'allocation du reliquat

Rappel Challenge Foulées Thermales : les clubs concernés doivent fournir une facture pour que l'OSL puisse verser la participation au Challenge.

Enveloppe Formation : formation PSC1 de novembre (déjà payée) pour 6 personnes.

Subvention exceptionnelle (enveloppe 2500€) : une demande en attente sur un déplacement au titre d'une qualification

Achats Textile = 475€ (A dispo : noirs ou bleus)

Réserve de 850€ = 775€ non consommés à date

➤ **Enveloppe Joa (Présentation travail de la Commission)**

Les principes de la Commission sont rappelés : la Commission s'est réunie pour rédiger une proposition de Charte de critères d'attribution de l'enveloppe « JOA Développement du Territoire » (montant de 15000€).

Le CA échange autour de la Charte proposée.

Rappel des grands principes proposés :

- Une association ne peut pas percevoir plus de 5000€ sur l'enveloppe.
- Elle ne peut pas percevoir plus de 2500€ par projet.
- L'association présente un projet avec un budget prévisionnel.

- Pour pouvoir attribuer la subvention, une Commission doit être formée, commission nécessaire pour étudier les demandes, appliquer les critères et calculer le montant de la subvention.

- 4 critères principaux :
 - (1) Rayonnement / public intéressé → à présenter dans le dossier par l'association
 - (2) Investissement de l'association dans l'OSL → présence sur les 8 derniers CA glissants → note attribuée par l'OSL sur relevé de présence des CA
 - Vote en séance : 5 points toujours là ou 1 absence
 - 4 points si 2 à 3 absences
 - 3 points si 4 à 5 absences
 - 2 points si 6 à 7 absences
 - 1 point si toujours absent

(3) Participants : qui fait l'activité. Le critère le plus élevé sera toujours pris en compte.

(4) Cohérence du projet quant à la mise en avant de Montrond Les Bains et de Joa.

- Critère subjectif pour que les participants à la Commission puissent noter en fonction de leur ressenti et non pas uniquement sur des critères bruts.

- Si un projet fait plus de 5000€, la subvention ne peut pas dépasser 2500€. La note s'appliquera alors sur ce maximum de 2500€. 75% de 2500€ par exemple.
- Si un projet fait moins de 2500€, la note s'applique sur le budget prévisionnel total.
Exemple : présentation d'un budget prévisionnel de 1000€ => la note s'applique sur 1000€ (75% de 1000€).
- Les participants à la commission notent les projets, mais ne peuvent pas noter leur propre projet. La note est calculée par la moyenne des notes des participants. Les projets communs seront aussi possibles.
- Les participants de la commission reçoivent par mail les demandes, les demandes étant reçues par les salariés de l'OSL et redistribuées aux participants de la commission. Les participants se réunissent si nécessaire ou échangent par mail.
- La commission peut revenir vers l'association pour avoir davantage d'information si nécessaire.
- La proposition de la commission (proposition de subventions) sera présentée en CA, pour vote.
- Le versement sera fait sur présentation de facture, après déroulement de l'animation. Si une association est en difficulté, elle peut demander une avance au CA.
- Aucun critère d'ancienneté n'est retenu, pour permettre aux jeunes associations de démarrer.
- Décision :
 - (1) la phrase « le bénéfice final doit être inférieur à 40% du budget final » est enlevée.
 - (2) La session d'avril 2022 sera tenue (pas d'incompatibilité avec l'exercice en cours)
- Les participants à la commission d'attribution sont des personnes volontaires. Cela n'engage pas les clubs. En cas de départ de la personne, le club n'a pas à assurer son remplacement dans la commission.
- **Décision : La charte est révisée par rapport aux échanges émis en CA.**
- **0 vote contre – 1 abstention (TTM) → Vote l'unanimité**
- **Sont volontaires à la commission :**
 - (1) **Bernard Boureille ; Guy Beau, David Cerizier, PierreYves Séon, Sylvie Laffont.**
 - (2) **Les volontaires sont élus à compter de ce jour 15 octobre 2021 jusqu'à l'AG 2023.**

➤ Dossiers administratifs

- Plannings

Les plannings sont consultables par compte Google. La réservation est à envoyer à osl.alternant@gmail.com. Alex confirme la réception et réservation ou contention.

- Droits d'accès / transpondeurs et Fiche interlocuteurs Club

Les nouveaux transpondeurs ont été réservés par la Mairie. La commande ne semble pas être arrivée (20 transpondeurs commandés).

Les fiches transpondeurs et interlocuteurs sont à rendre au plus vite si pas encore fait.

- Ecole du Sport

6 associations se sont proposées : ESM, La Jouvencelle, judo, karaté, TTM et TCM.
L'OSL prend les inscriptions à partir du 17 octobre, pour essai sur novembre / décembre.
L'OSL informe une fois par semaine les associations.

➤ **Bilan Moral « Semaine bleue »**

Semaine bleue nationale, dans le projet sportif territorial.

17 activités ont été proposées par l'OSL : dans les associations, à l'OSL, ainsi que des tables rondes. 4 ont été annulées faute de participants. 69 participants présents sur la semaine.

L'OSL remercie les associations ayant participé et ayant permis la bonne tenue de cette semaine.

Tour de table :

- Randonneurs – 2 marches douces, groupe de 5 à 6 personnes
- TTM – 4 essais qui se sont conclus par 4 inscriptions
- Frat gym – activité Gym douce - 4 participants – bon retour
- Karaté – 4 essais Qi Gong
- Proposition de marche nordique, activité menée avec succès. Peut-être une nouvelle activité à ouvrir
- Renforcement musculaire très apprécié

➤ **Brocantes – La Jouvencelle**

Brocante prévue le 8 mai pour l'ESM

Date à définir sur avril pour la Jouvencelle – soit le 10 soit le 17

Brocante de la Frat Gym à définir

Brocante des Dons du sang ? à confirmer

Le lieu de brocante est en cours de réflexion côté adjoint aux sports.

Les participants du CA rappellent que des accords ont pu être systématiquement trouvés lors des brocantes précédentes ayant eu lieu autour du gymnase Chavanne.

Une réunion sera menée entre l'Adjoint aux sports et les clubs organisateurs.

➤ **Mot de l'adjoint**

Le directeur du collège lycée de Montrond Les Bains organise chaque année le « Cross de la Charité », à l'hippodrome de St Galmier, le vendredi 25 mars 2022.

Ce Cross est destiné à récolter de l'argent pour des associations caritatives.

Le directeur demande si ce Cross peut être organisé à Montrond Les Bains, l'hippodrome n'étant pas disponible au final ce jour-là.

Le planning horaire est à affiner par rapport aux horaires des clubs et les horaires des scolaires (montage / démontage d'une estrade).

Le CA donne un avis favorable de principe à cet événement.

3 nouveaux agrès seront installés devant le gymnase Chavanne, en complément d'un abri 10 vélos.

Un Dispositif « marcher / courir / faire du vélo » en cours de travail avec l'osl.

➤ **Tour de table**

Judo → fin de la période d'essai – 61 adhérents confirmés - +10 par rapport à l'année dernière

TCM → une année qui commence bien, notamment sur les adultes, issus de diverses communes. Beaucoup d'inscriptions au Forum

La Gaule → journée de nettoyage le 5 mars « Loire propre » et journée communale le 26 mars → des volontaires à recruter.

Badminton → trop de monde et pas assez de créneaux. Donc impression positive.

TTM → démarrage en douceur. Entre 60 et 65 adhérents. Bonne progression sur la section Handicap. 1 personne envoyée par Handisport et 1 par un médecin rééducateur. Remise en route avec le DAI (démonstration).

UCF42 → weekend terre ce 16/10 – reprise de la saison en décembre

Frat Basket → les matchs ont recommencé. Environ 100 licenciés. Légère amélioration par rapport à l'année dernière. Des soucis sur un manque d'arbitres pour les matchs.

Frat Gym → 20% d'inscriptions en moins par rapport à une année normale. 2 compétitions prévues sur Montrond Les Bains. AG le 14/10 en petit comté (une vingtaine de personnes).

La Jouvencelle → 166 filles. Moins d'inscriptions que d'habitude chez les plus de 10 ans et plus chez les petites. Une grosse compétition est prévue en avril : 2 finales du département le 16 avril, sur les 2 gymnases Thomas, Giraud et Magat (plus de 1000 participantes).

Randonneurs → joli séjour en Auvergne en septembre. Adhésion stable côté randonneurs. 3 nouvelles adhésions côté tout terrain. **Marche contre le cancer du 11 novembre accordée par la préfecture, mais sous réserve du Pass sanitaire pour les bénévoles ET les participants.**

Un mail a été envoyé par André Philippon pour l'organisation de la Marche. Les Associations souhaitant participer et n'ayant pas reçu le mail doivent le contacter par mail.

MJC → reprise positive sur les activités. Le monocycle a souhaité créer une association à part → prévu sur la saison suivante.

Karaté → reprise douce. 40 inscrits contre 80 avant Covid. Des demandes seront faites de subventions pour assurer les animations de l'année, alors que les années précédentes permettaient un auto financement.

➤ **Clôture du CA (Philippe DI NOTA)**

Le Président prononce la clôture du CA à 23h35.

Prochaine réunion OSL le 3 Décembre 2021 – 20h